

Date de publication : 06/08/2021

Le Directeur général de l'Agence française de développement,
Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;

Vu le décret du 29 mai 2019 portant nomination du Directeur général de l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 30 mai 2019 ;

DECIDE :

Délégation est donnée à Monsieur Thomas HUSSON, Responsable de la cellule Secteur Privé en charge de l'intérim du Directeur de département Trois Océans, à l'effet de signer, au nom du Directeur général, du 09 au 17 août 2021 inclus, l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions du Département Trois Océans visées au recueil d'attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 05 juillet 2021
En un exemplaire original

Le Directeur général / The CEO
Rémy RIOUX